

# LES MATIÈRES TANNANTES VÉGÉTALES

## TANNING MATERIALS AND THEIR POSSIBILITIES IN THE FRENCH OVERSEAS UNION

### SUMMARY

*The production of quebracho tannin, in Argentina is fated to decrease because of the exhaustion of resources and is giving way to the wattle bark tannin (the Acacia species) being planted more and more. Chestnut stands in France, one of the main source of supply of tannin for the home market, are likewise dwindling. Hence the importance of developing wattle plantations in the French Overseas Union — notably in Madagascar and Morocco. The author supplies some particulars, especially as to output-costs in the plantations of the countries mentioned and in South-Africa.*

## LAS MATERIAS CURTIENTES VEGETALES Y SUS POSIBILIDADES EN LA UNION FRANCESA

### RESUMEN

*El tanino de Quebracho, producido en la República Argentina y cuya producción debe disminuir por el agotamiento de sus plantaciones, tiende a ser reemplazado por el de la acacia de tanino, que se ha desarrollado mucho. En Francia, el tanino del castaño aprovisionaba gran parte del mercado interior, pero también irán disminuyendo. De ahí, el interés que existe en desarrollar las plantaciones de acacia de tanino en los países de la Unión Francesa, singularmente en Marruecos y en Madagascar.*

*El autor da diversos informes sobre las plantaciones en estos dos países y en África del Sur, indicando principalmente los precios de costo.*

## I. — LE MARCHÉ MONDIAL

De tous temps et sous toutes les latitudes, les hommes ont employé certaines plantes pour la conservation des dépouilles animales. Pendant des siècles, chaque région n'a utilisé que des végétaux poussant naturellement sur place.

En France, l'écorce de chêne; en Europe Centrale, l'écorce d'épicéa; en Russie, l'écorce de

saule; en Amérique du Nord, le *Pinus canadensis*; aux Indes, le myrabolan; au Pérou, la tara, etc., tinrent une place prépondérante, chaque pays s'étant ainsi créé une spécialité dans le tannage de certains cuirs (cuirs à semelle de Châteaurenault).

Mais à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la demande crois-

sante de cuir due à l'élévation du niveau de vie de la population, son augmentation, le développement des échanges de peaux brutes et différentes raisons accessoires : maladies de certaines essences, manque de main-d'œuvre, prix de revient excessifs, entraînent la raréfaction, sinon la disparition de nombreuses matières tannantes indigènes dont l'exploitation avait été trop intensive. C'est ainsi que disparaurent : l'écorce de hemlock (*pinus canadensis* d'Amérique du Nord); le mallet bar (*Eucalyptus Occidentalis* d'Australie); le châtaignier (des Alleghanis, U.S.A.); en ce qui concerne l'écorce de chêne, il y a en France une réduction considérable de la production, par suite de la diminution de la demande — le prix de revient du tannage à écorce de chêne étant trop élevé.

Le problème ne se posa en France que plus tard, après la première guerre mondiale, car ce pays avait trouvé dans le bois de châtaignier un tanin de qualité qui lui permettait, non seulement de satisfaire ses besoins, mais encore d'exporter.

Les milieux spécialisés français ne commencèrent à manifester une certaine inquiétude que quelques années avant la seconde guerre mondiale; grâce à l'action persévérante de M. Charles MONNET, Président de l'Association Française des Chimistes du Cuir, qui, par la parole et par la plume, n'a cessé d'attirer l'attention sur la pénurie qui s'annonçait pour l'industrie française.

Les sources de manières tannantes se sont en effet déplacées et concentrées.

A partir de 1878, l'extrait de quebracho d'Argentine est venu supplanter les matières tannantes locales; le quebracho disparaissant à son tour, l'acacia à tanin d'Afrique du Sud, dénommé habituellement Mimosa, a fait une apparition victorieuse.

D'après M. Charles MONNET, la production et la consommation de *tanin pur*, en 1925, s'élevaient aux chiffres suivants :

#### Consommation

U.S.A. ....	115.500
Allemagne ....	61.500
Grande-Bretagne ....	52.000
France ....	41.000
Russie ....	34.800
Italie ....	26.500
Divers ....	144.850
	476.150

#### Production

Extrait de bois de quebracho (Argentine) ....	162.500
Extrait de bois de châtaignier ....	84.800
Ecorce de mimosa Natal ....	40.300
Ecorces de chêne ....	33.000
Divers (21 végétaux) ....	155.400
	476.000

Les exportations (d'après le même auteur) évoluaient de la façon suivante (*tonnes de tanin pur*) :

	1924	1927	1937
Quebracho (Argentine) .....	152.200	183.900	174.900
Mimosa (Afrique du Sud) .....	40.000	41.300	47.800
Myrabolam .....	22.700	32.600	25.300
Châtaignier français et italien (consommation indigène exclue) .....	12.900	16.600	6.400
Vallonnées .....	9.600	11.300	10.300
Sumac .....	4.000	4.400	2.000
	241.000	290.100	266.700

## II. — LA PRODUCTION MONDIALE

Nous passerons successivement en revue les matières tannantes les plus importantes pour la France :

Le quebracho;

Le châtaignier et le chêne;

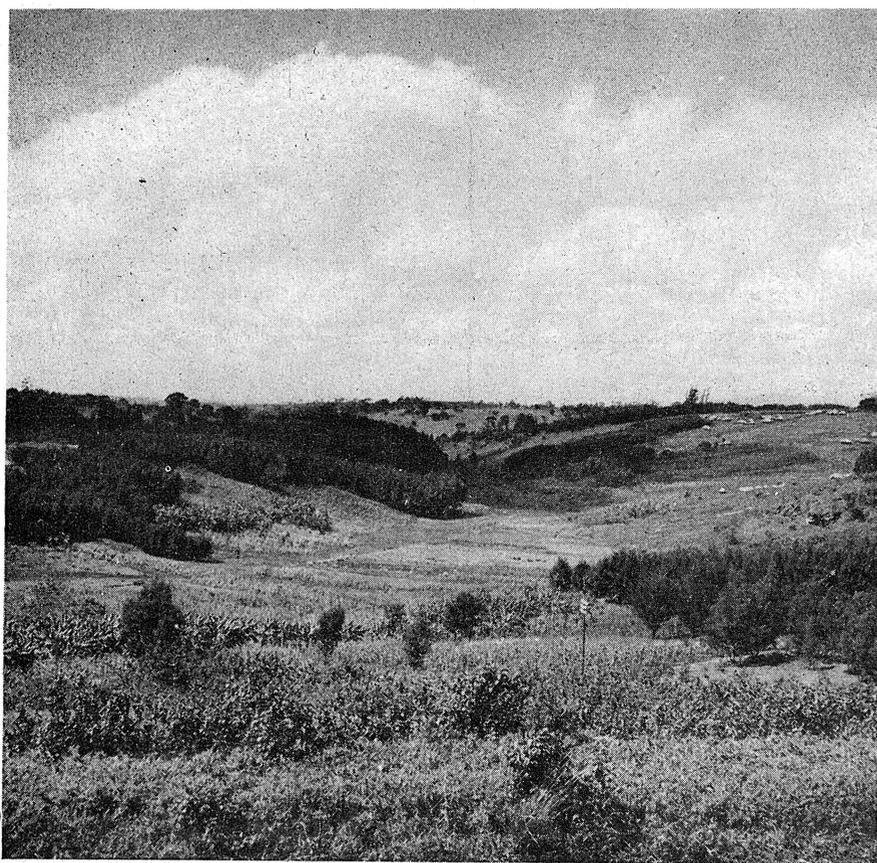
L'acacia ou mimosa.

### a) Quebracho.

Le quebracho (utilisé sous forme d'extrait de tanin tiré du bois) contient 19 % de tanin, pousse à l'état naturel en Argentine, au Brésil, au Paraguay. Il vient à maturité vers 100 à 150 ans; il ne se reproduit pas par rejet et très peu par semis naturel.

*Madagascar : Plantation  
de Mimosa dans la ré-  
gion des Hauts Plateaux*

Photo Tannins Coloniaux



*Petites plantations  
d'Acacia à Tannin entou-  
rées de cultures agricoles  
sur les Hauts Plateaux  
du Kenya*

Photo Allouard

*Madagascar : Plantation  
de la Société des Tannins  
Coloniaux.*

*Chemin d'exploitation*

Photo Tannins Coloniaux



Mais cet arbre est en voie de disparition rapide pour les raisons suivantes :

— Exploitation excessive pendant ces soixante dernières années, en raison de la demande toujours croissante de matières tan-nantes et de la pénurie causée par la dispari-tion des autres végétaux;

— Rareté des peuplements naturels et diffi-cultés d'exploitation, élévation excessive du prix de revient, par suite de leur éloignement toujours plus grand des voies de communica-tion et des usines d'extrait;

— Impossibilité pratique de création de peuplements artificiels;

— Maintien des méthodes de défrichage par incendies de forêts.

Si bien que les experts estiment que l'épui-sement des réserves de quebracho exploitable sera chose faite dans vingt ou trente ans au maximum (déjà en 1948, six usines d'extraits sur un total de vingt-sept ne fonctionnaient plus).

Depuis la deuxième guerre mondiale, le ravi-taillement de l'Europe s'est encore compliqué du fait des restrictions de change et de la poli-tique économique de l'Argentine. L'importante *Forestal Land Timber and Railways Cy Ltd*, qui produit et exporte le quebracho en Argen-tine, l'acacia en Afrique du Sud, au Kenia, en Rhodésie, etc., a enregistré, à la suite d'une hausse autoritaire du produit en mars 1948 (prix F.O.B. Buenos-Ayres porté de £ 40 à £ 65) une réduction de plus de 60 % sur ses ventes d'extraits et le total des exportations tomba de 111.723 tonnes métriques à 74.928.

L'exportation d'extrait d'Argentine a évolué de la façon suivante :

1924.....	152.000 tonnes
1939.....	294.000 —
1942.....	193.000 —
1945.....	276.000 —
1947.....	264.000 —

Le Brésil a une production annuelle d'ex-traits d'environ 10.000 tonnes, entièrement absorbées par ses industries de tannage justi-fiées par son abondant cheptel. En outre, le Brésil a poussé énergiquement au développe-ment des tanins de remplacement : *Acacia mol-lissima* et *Eucalyptus*. La capacité de ses usines d'extraits était, en 1948, de l'ordre de 11.000 tonnes annuelles.

Le Paraguay possède des peuplements assez importants dont l'exploitation est rendue diffi-cile par le manque de voies de communica-tions, mais il a pris, ces dernières années, une place sur le marché mondial, si bien que l'ac-cord franco-paraguayen du 19 décembre 1949 prévoit l'importation en France, en 1950, d'ex-trait de quebracho pour une valeur de 80.000 \$, soit 500 tonnes environ.

#### b) Châtaignier et chêne.

Le bois de châtaignier contient de 7 à 13 % de tanin; il est utilisé sous forme d'extrait.

Il y a quelques années, la France tenait un rôle important dans le commerce mondial de ce produit, mais, par suite de l'éloignement progressif des peuplements des usines d'extraction, des maladies, des difficultés d'exploita-tion ou des prix de revient élevés, la France ne produisait plus qu'une quantité d'extrait égale ou inférieure à ses besoins. Actuelle-ment, les besoins décroissants de la tannerie métropolitaine et l'augmentation de la pro-duction ont amené les fabricants français à essayer de reprendre leurs positions sur les marchés étrangers. En particulier, le contact a été repris, récemment, avec le marché anglais.

L'écorce de chêne, utilisée dans les tannages extra-lents, a produit autrefois des cuirs répu-tés, mais son prix en rend actuellement l'em-ploi prohibitif.

Aux U.S.A., la contribution du châtaignier, dans la tannerie américaine, avait passé de 50 à 3,1 %.

### PRODUCTION FRANÇAISE D'EXTRAITS

(tonnes de tanin pur)

#### *Châtaignier, Chêne*

1939	1941	1943	1944	1945	1947	1948	1949
22.831	12.587	10.854	4.745	7.156	18.258	21.777	23.002

## EXPORTATIONS

(tonnes de tanin pur)

1939	1940	1941 à 1945	1946	1947	1948	1949
7.545	1.410	Néant	630	1.630	2.580	5.400

### c) L'acacia à tanin (*Mimosa ou Wattle*).

La régression de certaines matières tannantes a été heureusement compensée par l'apparition de l'acacia à tanin, dont nous étudierons plus loin les modes de culture. Ce végétal pouvant être classé dans les tanins de reproduction, par opposition aux tanins de destruction : quebracho, châtaignier, dont l'exploitation entraîne la disparition de l'arbre sans possibilité de régénération rapide.

L'acacia à tanin appartient, comme le mimosa, au groupe des mimosées, de la famille des légumineuses; sa dénomination courante : mimosa, est donc impropre au point de vue botanique.

L'écorce de mimosa est utilisée en tannerie, soit hachée ou broyée (contenant environ 35 % de tanin), soit sous forme d'extrait titrant 60 %.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle apparemment, en Afrique du Sud, les premiers acacias importés d'Australie. Les dates et chiffres ci-dessous feront ressortir l'importance considérable prise par cette culture :

1870 : premières plantations d'acacia à tanin;

1884 : premiers essais de tannage à Pietermaritzburg;

1886 : première expédition sur Londres (valeur £ 11);

1916 : Première exportation d'extraits.

Exportations de l'Afrique du Sud	Ecorces (tonnes métriques)	Extraits	Extraits utilisés par la tannerie locale
En 1896 .....	3.432	0	
En 1916 .....	51.681	446	
En 1926 .....	81.723	18.498	
En 1936 .....	75.351	34.783	
En 1945 .....	43.486	66.763	
En 1947 .....	61.874	80.568	7.416
En 1948 .....	61.976	92.316	5.486
En 1949 .....	62.585	96.316	7.315

### SURFACES PLANTEES (en hectares)

1908	1921	1926	1930	1937
59.800	116.400	125.190	214.310	216.880

L'Association des planteurs d'acacias à tanin représentait en 1949 : 184.300 hectares et, cette même année, la valeur des produits tannants exportés s'élevait à £ 5.000.000, dont 45 % de la production était achetée par le Royaume-Uni.

En 1949, au point de vue valeur des produits exportés, l'industrie de l'acacia se classait parmi les trois premières industries agricoles de l'Union, et la demande fut si forte que les exportateurs de l'Union Sud-Africaine ne purent satisfaire les différents marchés.

L'Union Sud-Africaine a joui, jusqu'ici, d'un quasi-monopole de cette production. Pourtant, suivant son exemple, les cultures, souvent sous forme de plantations indigènes, s'étendent aux colonies anglaises de l'Est africain, accompagnées d'usines d'extraction.

Le Kenia et la Rhodésie ont, semble-t-il, produit, en 1948, plus de 40.000 tonnes d'écorces. La *East African Tanning Extract Cy*, filiale de la *Forestal* pour le Kenia, annonce la création de nouvelles usines d'extrait et l'extension de ses propres plantations jusqu'à 120.000 hectares, tandis que sa collègue, la *Rhodesia Wattle Cy*, enregistre la mise en marche de deux usines et le début de l'écorçage de ses plantations en 1955.

Enfin, au Tanganyka, le *Development Colonial Corporation* a mis sur pied un programme de reboisement portant sur 12.000 hectares d'*Acacia mollissima* et la création d'une ligne ferrée

pour relier le centre d'exploitation au réseau. Déjà, en 1948, la valeur des écorces tannantes exportées s'élevait à £ 43.000.

Mombassa est devenu un rival de Durban dans le commerce des écorces tannantes d'acacia.

Les autres pays producteurs sont :

En *Amérique du Sud*, le Brésil qui, en 1948, signalait 5.000 hectares plantés dans l'Etat de Rio Grande do Sul, sur des terres sableuses, comme au Maroc, ou sur des latérites. On annonce, pour 1950, une production de 7.000 tonnes d'extrait de mimosa provenant de deux usines spécialisée dans cet extrait qui fonctionnent actuellement. Mais comme indiqué pour le quebracho, le développement de la tannerie locale absorbera encore, pendant longtemps, toute la production.

Dans l'*Union Française*, le Maroc et Madagascar.

### III. — LE MARCHÉ FRANÇAIS

La consommation globale annuelle peut être estimée *grosso modo* entre 30.000 et 40.000 t. de tanin pur.

En effet, les organismes compétents ont réparti les quantités suivantes, en 1948 et 1949 :

	1948	1949
Tannerie-mégisserie .....	32.927	26.570
Afrique du Nord .....	1.400	500
Indochine (colonies) ....	550	100
Désincrustants .....	320	400
S.N.C.F. ....	1.200	2.000
Œnologie .....	50	100
Divers .....	691	100
Industrie pétrolière .....		300
	37.138	30.070

Les besoins étaient estimés à :  
38.000 tonnes de tanin pur pour 1947

37.000 tonnes de tanin pur pour 1948  
à répartir entre les produits suivants :

	1950 tonnage brut	1950 tanin pur (tonnes)	1949 tanin pur (tonnes)
Extrait châtaignier, chêne (métropole) .....		26.000	18.000
Extrait quebracho .....	9.000	5.690	6.300
Mimosa (extrait sec) .....	900	540	1.900
Ecorces .....	2.000	660	
Myrobolans .....	1.000	450	1.500
Vallonées .....	450	200	1.500
Divers .....	1.780	534	850
		34.000	30.000

Le tableau ci-dessus représente les besoins théoriques de la tannerie française, mais l'importation est soumise à l'octroi de licences délivrées, la plupart du temps, avec parcimonie, et les livraisons subordonnées, en ce qui concerne le mimosa, à la bonne volonté ou aux possibilités des vendeurs sud-africains qui ont intérêt à favoriser une clientèle plus régulière que la

France.

En tout état de cause, le programme d'achat de mimosa prévu pour 1950 ne sera pas réalisé.

Les statistiques douanières métropolitaines donnent une idée approximative, tout au moins en ce qui concerne le mimosa, de l'importance des différentes sources d'approvisionnement de la France en matières tannantes exotiques.

ANNEE 1946, 1947, 1948, 1949  
(moyennes annuelles en tonnes)

*Importations.*

*Extraits :*

Extraits de quebracho, 63 %, 12.711 tonnes, Argentine.

Extraits de mimosa, 60 %, 695 tonnes, Afrique du Sud.

*Ecorces :*

Ecorces de mimosa, 35 %, 2.970 tonnes, Afrique du Sud.

140 tonnes, Madagascar.

85 tonnes, Maroc.

*Fruits :*

Tara, 50 %, 98 tonnes, 1948 et 1949.

Gonakié, 30 %, 276 tonnes, 1948 et 1949.

Pendant les années 1946, 1947 et 1948, la production malgache a été absorbée, presque en totalité, par la tannerie locale, mais en 1949 (ce qui n'apparaît pas dans les statistiques de cette année-là), la contribution de la grande île a été de l'ordre de 500 tonnes d'écorces.

La production marocaine est réservée à l'industrie du pays et son exportation réglementée.

Il y a lieu de citer, parmi les matières tannantes produites par l'Union française et utilisées par la métropole, les gousses de Gonakié au Sénégal et celle de Tara, originaires du Pérou. (La Tara est cultivée industriellement au Maroc et acclimatée seulement à Madagascar.) Elles ne sont utilisées que pour le tannage des peaux de moutons et de chèvres; aussi le tonnage demandé ne semble pas justifier la création de plantations importantes.

Nous pouvons conclure de ce bref aperçu que si, sur le plan mondial et dans la zone sterling, la crise que l'on pouvait craindre sur les matières tannantes doit être conjurée plus ou moins rapidement par l'extension de la culture de l'acacia à tanin dans les colonies anglaises de l'Est Africain, le problème, pour la France, demeure entier.

En effet, si l'on considère seulement la quantité totale annuelle de tanin nécessaire à l'industrie française, sans tenir compte des caractéristiques de chaque matière tannante, comme l'ont obligé de le faire en des circonstances exceptionnelles, mais qui peuvent se renouveler — comme la deuxième guerre mondiale ou le

manque de devises — la France a besoin, chaque année, d'environ 35.000 tonnes de tanin pur, alors que la métropole ne produit que 21.000 tonnes environ de tanin pur d'extrait de châtaignier, dont la production doit inévitablement décroître, comme nous l'indiquerons ci-dessous.

La France sera donc, de plus en plus, tributaire de l'étranger. Or, si elle ne veut pas perdre la place, jusqu'ici prépondérante, qu'elle occupait dans la tannerie mondiale, il est d'un intérêt vital qu'elle développe au maximum et le plus rapidement possible ses ressources en tanins exotiques, susceptibles de concurrencer, sous le rapport de la qualité et des prix, les produits étrangers, et, pour cela, que s'amplifient les initiatives des pionniers au Maroc et de Madagascar qui ont prouvé que la culture du mimosa était possible.

Ceci ne saurait léser les intérêts légitimes du producteur ou de l'industriel métropolitain, car une production importante de mimosa français aurait l'avantage de retarder l'échéance de la disparition du châtaignier, d'employer ce dernier surtout dans les usages où sa supériorité est incontestée (cuir à semelles), enfin d'augmenter nos possibilités d'exportation d'un produit recherché à l'étranger.

Le tanin de mimosa, meilleur marché, pourrait, sinon étendre considérablement ses possibilités d'emploi, comme en Grande-Bretagne, tout au moins être employé pour tous les usages où l'on recherche la souplesse du cuir (bourrellerie, courroies, etc.).

## IV. — LA CULTURE DE L'ACACIA A TANIN

### A) Afrique du Sud

En Afrique du Sud et Orientale, l'*Acacia mollissima* (Black Wattle) remplace progressivement les autres espèces : *Acacia Decurrens* Willd (Green Wattle), *Acacia Pycnantha* Benth (Golden Wattle), *Acacia Dealbata* Link (Silver Wattle). Son tanin donne au cuir une couleur plus appréciée. Il se caractérise, en particulier, par un feuillage vert foncé, des pousses jaune d'or, des fleurs d'abord jaunes, puis crème pâle, des gousses étroites et resserrées entre les graines. Il vient à maturité entre 6 et 20 ans.

Les conditions optima du Natal, où 150.000 hectares sont en exploitation, sont celles de la région dénommée « Ceinture des brouillards », altitude 600 à 1.500 mètres, température moyenne annuelle : 16°5, moyenne annuelle des pluies : 1 mètre, climat sujet à des brumes fréquentes, mais dépourvu de neige et de gelées.

La graine, après un trempage dans l'eau bouillante qui la débarrasse de son mucilage, est semée en lignes ou en potêts.

Après abattage d'une coupe sur pied pour l'exploitation de l'écorce, la méthode ancienne consistait à mettre le feu à des alignements parallèles de broussailles, la chaleur faisant éclore des millions de graines enfouies dans le sol. Cette méthode est condamnée actuellement, en raison de ses résultats néfastes : érosion, détérioration du sol, germination trop massive des plants.

La pratique courante pour les sols de bonne qualité et de climat optimum consiste, après sortie des bois utilisables, pour combattre l'érosion, à empiler les rémanents en lignes parallèles distantes de 12 à 15 mètres, le long des lignes de niveau. Ces alignements disparaissent progressivement pendant la durée de la rotation. Les graines germent au hasard et en ordre dispersé. L'avantage du prix de revient plus faible est contrebalancé en partie par l'inconvénient de peuplements peu homogènes qui demandent un personnel plus évolué pour les éclaircissements ultérieurs.

Dans les terrains pauvres ou de qualité moyenne, à l'humidité insuffisante, le semis de graines traitées en potêts ou, de préférence, en lignes, est de règle.

La fixation du nombre de nettoyages et d'éclaircissements, pendant la durée de la rotation, est d'importance primordiale puisqu'il s'agit de donner aux arbres, le plus rapidement possible, le maximum d'écartement, tout en maîtrisant la végétation sous-jacente. Elle dépend des conditions locales.

Les sarclages peuvent s'élever à trois ou quatre, la première année, en terrains pauvres, et s'arrêter à dix-huit mois (plants de 3 à 3 m. 60 de haut).

Les éclaircies sur les sols de deuxième qualité (qualité moyenne) sont les suivants (au nombre de 7) :

Ecartement entre les lignes : 2 m. 70 à 3 mètres.

Hauteur moyenne des arbres	Distance entre les arbres dans chaque ligne
0,07 à 0,10	0,90
0,60 à 0,90	0,90
1,30 à 2,10	1,80
3 à 3,60	2,40
<b>Nombre d'arbres à l'hectare</b>	
4,50 à 6 mètres	1.200
6 à 7 m. 50	1.000

A 6 ans, dernier éclaircissage, abattage entre 8 et 10 ans.

#### Rendements et prix de revient

##### Rendements.

Les rendements à l'hectare varient, suivant l'habileté du planteur et les qualités du site, entre les extrêmes suivants :

*Ecorces sèches.* — Entre 7.500 et 15.000 kilos à l'hectare ; moyenne : 7 tonnes à l'hectare (par dessiccation les écorces vertes perdent environ 50 % de leur poids).

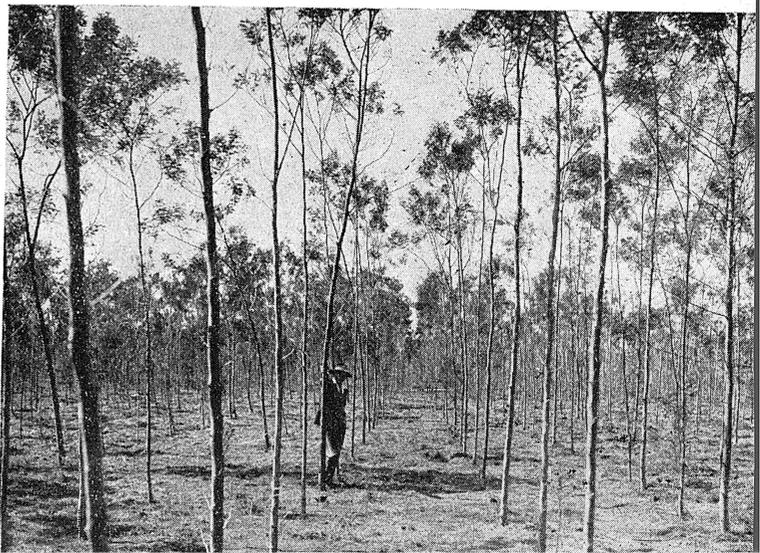
*Bois.* — Entre 62.700 et 125.000 kilos à l'hectare ; moyenne : 4 tonnes de bois pour 1 tonne d'écorce verte.

*Madagascar : Plantation  
de Mimosa de 3 ans,  
avant éclaircie*



*Madagascar : Plants de  
Mimosa installés sur  
boulage, âgés de 3 mois.  
Vue après sarclage*

*Madagascar : Plantation  
de Mimosa. Age 4 ans et  
demi.  
Intervalles définitifs*



Un écorceur produisait, en 1934, entre 181 et 453 kilos d'écorces vertes par jour, suivant la qualité de la coupe.

*Prix de revient.*

L'instabilité des prix et des monnaies, depuis 1940, ne nous permettent pas de faire état de chiffres précis. Nous pouvons, toutefois — à titre indicatif — citer les estimations faites par S.-P. SHERRY en 1947 (1) :

*Coût d'exploitation à l'acre (rotation 10 ans) :*  
 Première plantation ou régénération  
 tous frais y compris entretien des  
 pistes. Frais généraux ..... £ 8. 0.0

*Coût d'exploitation par tonne (anglaise) d'écorce sèche, rendue*

*Durban :*

Ecorçage, empilage des rémanants, transports, etc. Frais généraux (£ 0,2,6) ..... £. 2.19.1

*Valeur de la tonne (anglaise) d'écorce sèche :*

Qualité average ..... £ 8. 9.0

*Prix de vente (Fob Durban).*

Ces prix varient suivant le pourcentage en tanin.

	1948 à mai 1950	Mai 1950
Prime 37 % .....	£ 19.15.0	£ 20.15.0
Average 35 à 37 % .....	£ 18.15.0	£ 19.15.0
Merchantable (au-dessous de 35 %) .....	£. 17.17.6	£ 17. 6 à £ 18

*Recherches.*

De nombreux organismes officiels et privés poursuivent des recherches dans différentes directions : création d'un Hybride *Mollissima* et *Decurrens* ; destruction des nombreux parasites et maladies ; création de nouvelles méthodes culturales ; réduction des prix de revient. Ils contribuent efficacement à conserver à l'Afrique du Sud l'avance que ce pays s'est acquise dans cette culture.

**B) Le Maroc**

Il s'est constitué, depuis trente ans, une forêt de 4.000 hectares d'*Acacia Mollissima*, dont la superficie est susceptible d'être portée à 40.000 hectares en quinze ans. La production annuelle, réservée presque entièrement à la tannerie locale, est de l'ordre de 1.200 tonnes par an.

Les conditions climatiques sont entièrement différentes des régions d'éléction de l'*acacia* au Natal et à Madagascar. Une pluviométrie faible et une évaporation estivale prolongée ont contraint à des méthodes de culture particulières : semis en pépinières, plantations en pots (à un écartement de 4 mètres sur 2 mètres), entretien par labours et binages pendant deux ans.

Mais la couche superficielle s'épuise rapidement et l'on estime que les sols ne pourront supporter plus de trois rotations successives d'*acacia*. Aussi les efforts de M. MÉNAGER, après plusieurs missions en Amérique du Sud et en Australie, et des Services officiels marocains, semblent avoir abouti à déterminer un ou

plusieurs eucalyptus dont la teneur en tanin est susceptible de remplacer l'*acacia* à brève échéance.

L'eucalyptus à tanin a, sur le mimosa, un avantage considérable : il rejette de souche, évitant ainsi les frais élevés de semis, éventuellement de dessouchage, et, surtout, d'entretien nécessités par le mimosa à chaque rotation.

En outre, les essais relatés par M. MÉNAGER (2) prouvent que l'eucalyptus est susceptible de produire de la pâte à papier, ainsi que du bois d'œuvre et de construction de bonne qualité.

**C) Madagascar**

Vers 1925, en présence des résultats obtenus au Natal et en raison de la similitude des climats, quatre ou cinq plantations furent créées à Madagascar. Elles eurent des fortunes diverses. Dès 1930, une crise mondiale s'abattit sur les écorces tannantes de mimosa ; elle porta un certain préjudice aux planteurs sud-africains, malgré l'appui de leur gouvernement, mais elle arrêta net l'essor de cette culture à Madagascar.

La deuxième guerre mondiale et la rébellion arrêtaient les exportations entre 1940 et 1949, mais la tannerie locale absorba heureusement, pendant cette période, une partie de la production à un prix relativement rémunérateur.

En 1950, si l'on trouve à Madagascar des surfaces relativement importantes plantées en *acacia*, la plupart du temps en hybrides d'*Acacia Decurrens* et d'*Acacia Dealbata*, susceptibles de

(1) *The Silviculture of Black Wattle*. S.P. Sherry, 1947.

(2) *Cahier des Ingénieurs Agronomes* (3<sup>e</sup> trimestre 1949).

ravitailleur une partie du marché local en écorces de qualité médiocre et difficilement exportables et de grandes surfaces plantées en *Dealbata* — dont l'introduction fut une erreur — exploitées par les indigènes comme bois de feu, il n'y a plus qu'une plantation exploitant l'*Acacia Mollissima* pur, génératrice d'exportation. Cette plantation est située sur la bordure est des Hauts Plateaux, à proximité immédiate du chemin de fer Fianarantsoa-Côte Est. Le climat est semblable à celui du Natal, mais la fertilité du sol est inégale, car une partie de la région est composée de terres très latérisées.

La technique utilisée est analogue à celle d'Afrique du Sud. Aucune maladie ni aucun parasite n'ont sévi depuis de longues années.

L'activité de la tannerie locale a considérablement baissé depuis le rétablissement des échanges normaux et le discrédit que supportent actuellement, en France, les cuirs de Madagascar bruts ou même tannés, ne contribue pas

à donner aux écorces malgaches des débouchés sur place.

Il n'y a cependant pas pour elles de problèmes de débouchés, la demande extérieure étant supérieure à l'offre et la qualité du produit malgache (35 à 39 % en tanin) étant comparable à celle du produit sud-africain. Il n'y a qu'un problème de prix de revient et de prix de vente.

En effet l'importateur français désire payer le même prix l'écorce malgache C.A.F., port français, que celui qu'il obtient pour l'écorce provenant de Durban, actuellement : 21.000 francs métropolitains environ (avril 1950).

Or, le producteur sud-africain, s'il bénéficie d'un prix de revient inférieur, en raison du meilleur rendement de la main-d'œuvre et d'une meilleure organisation, due aux grandes superficies cultivées, est favorisé, en outre, par des frais de transport moins élevés, l'absence de droits de sortie, etc., ainsi que le fait ressortir le tableau ci-dessous (en francs métropolitains) :

	Durban	Manakara	Pourcentage par rapport au prix de vente
Prix départ usine .....		11.536	54,36
Transport fer 162 kilomètres .....		800	3,80
Chargement et déchargement .....		202	0,96
Droit de stationnement .....		10	—
Droit de sortie .....		902	4,29
Batelage .....		728	3,46
		14.178	
Prix FOB Durban : £ 18.15.0 à 981 francs ....	18.394		
Frêt Manakara ou Durban à Port français .....	2.058	5.004	23,80
Assurance .....	250	729	3,44
Transitaire Manakara .....		485	2,30
Intermédiaire métropolitain .....		604	2,87
	20.702	21.000	

#### Frais à la tonne

Les prix de vente ont évolué de la façon suivante :

1930 Départ usine .....	1.250
1939 FOB Manakara .....	1.750
1943 Départ usine .....	3.150

1947 Départ usine .....	4.350 C.F.A.
1949 — — .....	7.113 C.F.A.
1950 — — (après dévaluation de la £) .....	5.768 C.F.A.

Les possibilités d'exportation annuelle sont de l'ordre de 1.000 tonnes d'écorces sèches.

## CONCLUSION

Toutes les conditions techniques — l'expérience l'a démontré — sont réunies pour que les Hauts-Plateaux de Madagascar puissent jouer assez rapidement un rôle important sur le marché mondial des écorces tannantes, aussi bien en ce qui concerne le mimosa qu'en ce qui concerne l'eucalyptus à tanin et coopérer avec les autres territoires de l'Union Française, le Maroc en particulier, pour assurer l'indépendance de la Métropole.

Les conditions économiques sont momentanément défavorables mais s'il est impossible de prévoir une hausse substantielle de ce produit sur le seul marché français, il est, par contre, certain qu'un abaissement sensible des prix de revient pourrait être obtenu par une extension importante des surfaces cultivées.

Il semble inutile d'insister sur l'intérêt considérable qu'aurait, pour Madagascar et la région de Fianarantsoa, l'extension des 2.000 hectares actuellement en exploitation en une forêt de 10.000 à 20.000 hectares d'accacia et d'eucalyptus à tanin, un pareil projet étant parfaitement réalisable, en dix ans, à la cadence de 1.000 à 2.000 hectares par an, sans difficulté particulière.

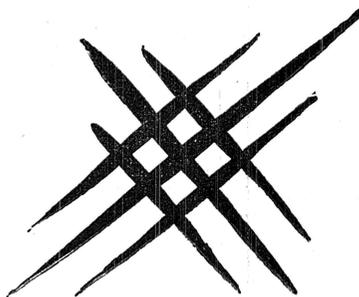
Une forêt de 10.000 hectares justifierait la création d'une usine d'extraits tannants, dont l'exportation, en remplacement de l'écorce, permettrait une économie sensible sur les prix des transports.

La forêt ainsi créée, combinant ces deux essences, apporterait rapidement avec elle (les résultats obtenus au Maroc l'ont prouvé) (1), des possibilités nouvelles de travail à la population locale, par conséquent des revenus supplémentaires. Elle accroîtrait l'activité économique de la région de Fianarantsoa, du chemin de fer et du port de Manakara. Elle est susceptible de provoquer, à plus longue échéance, la création d'industries nouvelles utilisant le bois comme matière première.

Un reboisement de cette importance, sur des terres actuellement en friches, modifierait l'aspect physique, social, économique d'une région dont les possibilités de développement semblent actuellement très limitées.

L. SUCHET-D'ALBUFERA,

*Secrétaire général de la Société  
des Tannins Coloniaux.*



(1) M. Ménager, *op. cit.*